

AVIS AU PUBLIC
Etablissements classés

Il est porté à la connaissance du public que conformément aux dispositions de la loi modifiée du 10/06/1999 relative aux établissements classés, l'Inspection du Travail et des Mines a transmis à l'Administration communale de Mamer le dossier de demande d'autorisation n° :

3A/2024/4204/176

ayant pour objet :

exploiter un monte-escaliers à l'adresse 7, route d'Olm, L-8331 Capellen

au demandeur :

TK Home Solutions 9/302, Buchtenstraat, B-9052 Sint-Denijs-Westrem au nom et pour le compte de Monsieur Daniel Nockels

Mamer, le 27/11/2024

Le secrétaire communal,



Nico BONTEMPS

Le bourgmestre,



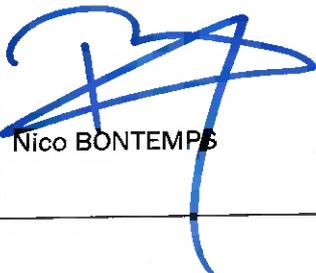
LUC FELLER

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Il est certifié que le présent avis est publié et affiché conformément à l'article 10 de la loi modifiée du 10/06/1999 relative aux établissements classés à partir de ce jour et pour une durée de 15 jours, soit du **27/11/2024** jusqu'au **12/12/2024** inclus.

Mamer, le 27/11/2024

Le secrétaire communal,



Nico BONTEMPS

Le bourgmestre,



LUC FELLER